

de la crainte d'après le début. Contre toute attente, les produits de l'octroi ont atteint le chiffre de 850,000 fr. près au budget, et nous avons lieu d'espérer qu'ils se relèveront encore pendant l'année qui commence.

« Persévérons, Messieurs, dans la marche prudente que nous avons suivie depuis le commencement de notre administration; gardons-nous des impatiences, si légitimes qu'elles soient, qui pourraient tout compromettre; n'entreprenez rien que nous ne soyons sûrs de pouvoir achever; souvenons-nous des expériences du passé, et n'accordons pas une confiance aveugle dans les choses favorables de l'avenir.

Le résumé de rapport statistique de 1868 ne permettant pas de le lire en séance, nous vous demandons, Messieurs, l'autorisation de le faire imprimer, afin d'en distribuer un exemplaire à chacun des membres du Conseil.

Le Conseil décide que le rapport statistique de 1868 sera imprimé et distribué à qui de droit.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons communication de la lettre suivante :

Messieurs les ouvriers de Roubaix et de Tourcoing.

Messieurs, Je tiens à vous remercier de vos sentiments pour moi et d'une démarche qui m'a très-vivement touché; je veux parler de votre adresse aux ouvriers de Rouen, en faveur de ma candidature.

Vous je dites avec raison, la solidarité qui existe entre tous les travailleurs de la France est encore resserrée pour vous, ouvriers de Roubaix et de Tourcoing, et ceux de Rouen, par la nature de vos travaux.

Dans votre département ainsi que dans le nôtre, le travail national réclame une sage protection, et de la politique commerciale du pays dépend le sort de plusieurs milliers de familles d'ouvriers.

Pendant les douze années que j'ai siégé au Corps législatif, j'ai constamment défendu ces principes qui nous sont communs, et ne cessant de combattre le traité de commerce qui allaitquer les monopoles des grandes compagnies.

Je vous remercie, Messieurs, de l'adhésion que vous avez bien voulu donner à mes paroles et à mes actes. Si votre intervention n'a pas fait triompher notre cause, du moins elle a grossi le nombre de nos amis et le souvenir de votre sympathie et de votre démarche restera une des meilleures impressions de ma carrière politique.

Votre honorable député, mon ami Jules Brame, rentre à la Chambre pour y défendre vos intérêts avec la vigueur que vous lui connaissez.

Pour moi, quand j'en trouverai l'occasion, je serai heureux de mettre à votre service toutes les forces d'une conviction qui reste entière et toute l'énergie d'un dévouement inaltérable aux intérêts de la France laborieuse.

POUVER-QUERTIER.

M. Pouyer-Quertier a succombé devant l'alliance de la démocratie radicale et des grandes compagnies financières qu'il avait combattues avec tant de loyauté et d'indépendance. Il n'y a eu qu'un cri dans toute la France industrielle pour protester contre l'ingratitude des ouvriers rouennais. La vérification des pouvoirs révélera les faits qui ont marqué l'élection de Rouen et l'opinion publique pourra juger.

En attendant, M. Pouyer remercie en termes simples et dignes les ouvriers de Roubaix et de Tourcoing de l'honneur témoigné de sympathie et de reconnaissance qu'ils lui ont donné. Sa lettre est celle d'un homme de cœur; elle sera comprise par notre population.

M. Pouyer ne craint pas d'être par un échec immergé; il nous le dit lui-même, il mettra toujours au service de notre cause toutes les forces d'une conviction qui reste entière et toute l'énergie de son dévouement. De leur côté et quoi qu'il arrive, nos travailleurs n'oublieront jamais le nom de l'homme qui les a défendus avec tant de talent et de courage devant les Chambres et devant le pays.

Plus intelligents et plus reconnaissants que leurs confrères de la Seine-Inférieure, les ouvriers de la quatrième circonscription du Nord ont renvoyé M. Jules Brame à la Chambre avec un nombre de suffrages bien significatif. L'industrie ne demeurera donc pas sans défenseur et sa cause n'est point perdue.

REBOUX.

Nous traduisons textuellement du journal Leeds Times de 3 juin l'article suivant :

ACHAT DE PROPRIÉTÉS PAR LE COMMERCE DE BRADFORD.

Mardi dernier, messieurs Farbridge, Clark et Cie, les éminents adjudicataires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Reçu le 18 juin 1869

RAPPORTS de la Commission d'Assainissement des Logements insalubres.

Nos des rapports	NOMS DES PROPRIETAIRES	SITUATION DES PROPRIÉTÉS	ETAT d'avancement des travaux prescrits.
1	Losfeld.	Cour rue de la Lys.	Non commencés.
2	Watteau (veuve).	Cour sise dans le prolongement de la rue de Soubise.	Commencement d'exécution, trav. suspend.
7	Lambert	Cour rue des Longues-haies, n° 102.	Id.
8	Vandeghinste à Fives-Lille.	Id.	Id.
9	Walmack.	Cour rue de la Longue-voile, n° 57.	Commencement d'exécution, trav. suspendus.
10	Héquet.	Cour Chemin du Mont-à-Loux.	Id.
11	Wromain.	Cour rue de la Vigne.	Non commencés.
14	Decock.	Deux maisons rue Impériale et une rue de Nouveaux, n° 62.	Id.
15	Berthe.	Deux rangées de maisons situées au hameau du Pile.	Id.
17	Bouvy.	Cour rue Traversière, n° 20.	Id.
20	Henard-Florin.	Maisons rue de l'Épave, n° 75, 77 et 79.	Commencement d'exécution, trav. suspendus.
21	Carotte.	Cour sentier de la Longue-chénis.	Id.
22	Banquet-François.	Id.	Id.
23	Briet.	Id.	Id.
25	Békaud.	Maison rue Saint-Angé.	Id.
27	Yannin.	Maison rue de Bischemaille, n° 49.	Commencement d'exécution, trav. suspendus.
28	Bemenetier.	Maison rue de Flandres, n° 44.	Id.
29	Dassonville.	Maisons rue particulière, au Cul-de-four.	Id.
30	Vandaulick-Dhout.	Maisons rue du Cul-de-four, n° 75, 80 et 82.	Id.
31	Bayard-Destombes.	Cour dite de la Citadelle, rue du Caré.	Non commencés.
32	Destombes.	Cour dite de la Citadelle, rue du Caré.	Id.
34	Gérard.	Cour du Hameau des Trois-Ponts.	Id.

(anémoneurs) de Londres, ont vendu sous le manteau de la vente le domaine d'Egton près de Whitley.

La propriété comprend environ 20 milles carrés (soit 32 kilomètres ou 8 lieues carrées en mesures françaises) et renferme des terres en bruyères, des fermes, des constructions agricoles et les 2 villages Egton et Egton-Bridge. Les enchères ont été mises à 120,000 livres (3 millions de francs) tout d'abord, et la concurrence se fit particulièrement entre M. Foster, manufacturier à Queensbury (l'un des associés de la grande maison Foster et Cie, qui tout le monde connaît dans le commerce de Bradford) et M. Georges Hodgson constructeur, mécanicien à Bradford, Thorton-road. Les enchères déclinées de M. Georges Hodgson, ont été arrêtées à 155,000 livres. M. Foster en est devenu le propriétaire 455,100 livres.

Il y a quelques années, à peine (comme le même journal) que la même maison achetait le château d'Hornby près de Lancaster pour 150,000 livres (3 millions de francs), soit en quelques années pour une valeur de 10 millions de francs, ce qui prouve que les propriétés agricoles sont devenues très précieuses.

N. B. — On sait du reste que cette maison peut, comme beaucoup d'autres à Bradford, perdre impunément quelques millions dans une année mauvaise et les regagner en double lorsque les affaires marchent.

La morale de tout ceci est facile à tirer relativement à Roubaix et à l'industrie française.

Judi, vers une heure de l'après-midi, le nommé Antoine Descheemaker, âgé de 44 ans, né à Courtrai, ouvrier bijoulier demeurant à Roubaix, rue de l'Empereur, s'est suicidé en se pendant dans son domicile.

Depuis la mort de sa femme, arrivée il y a trois mois, Descheemaker négligeait ses occupations et s'adonnait à la boisson.

Il laisse deux jeunes enfants qui vont être recueillis par les parents de sa femme.

Cours public de Chimie.

Lundi 22 juin à 8 heures 1/2 du soir.

POTIÈRE DE LA SAISON.

Historique de la soie, importance de l'industrie séricicole. Du ver à soie : son éducation, ses métamorphoses. Composition du cocon.

Cours public de Physique.

Mercredi 23 juin à 8 heures 1/2 du soir.

DE LA VIGNON (Suite).

Jugement de la grandeur et de la forme des objets, influence des yeux sur l'appréhension du relief. Stéréoscopes. Appréhension sur les couleurs.

Pour toute la chronique locale, J. RISOUS.

FAITS DIVERS.

Les courses de vélocipèdes auront lieu à Thémis (Haut-Rhin), le dimanche 27 juin, à 10 heures, sur un parcours de 27 kilomètres.

3^e Course de vitesse, quatre fois la piste, 920 mètres. Les prix de ces courses consisteront en armes, objets d'art, argenterie, champagne de haute marque, boîtes de Londres, etc.

Vins d'honneur offerts aux sportsmen inscrits et invités; banquet, etc.

Pour les détails et le banquet, voir l'inscrite par lettre adressée franco, au comité organisateur jusqu'au 21 juin au plus tard.

Le bilan de la banque de France ne présente cette semaine encore, que des diminutions sur la plupart des chapitres. L'excédent a été de 8 1/2 millions de 1868; les dépôts des particuliers de 45 1/2 millions de 388 1/2 millions; les portefeuilles de 16 millions de 550 millions; la création de 6 millions de 1325 1/2 millions. Le chapitre des avances est descendu de 92 à 91 1/2 millions. Seul, le compte-courant créditeur du Trésor a augmenté de 1 million à 173 millions.

Territorial-Extrême, Journal américain, raconte l'histoire suivante :

L'autre jour, en plein jour, trois ou quatre personnes faisaient une partie de cartes dans la salle d'entrée de l'hôtel, à Kaufman's Station, sur la Truckee, quand soudain quatre hommes masqués, sortant on ne sait d'où, firent leur apparition dans la salle et couchant en joue avec leurs revolvers les joueurs étonnés, leur enjoignirent d'avoir à se lever et, sinon, les joueurs comprirent et se leurent pour fuir. Les voleurs, qui se dirigèrent vers leur qualité, daignèrent expliquer que leur intention était de respecter la bijouterie, s'il y en avait. Ils n'en voulaient qu'à l'argent, et déclarèrent d'avance qu'ils seraient désolés de s'être obligés d'user de violence envers les personnes présentes.

Il était impossible de se montrer plus poli. Bref, deux de ces gentlemen se mirent à fouiller les tiroirs, tandis que les deux autres se tenaient l'arme au poing, à côté des joueurs, qui ne songèrent guère à continuer la partie. Tandis que les chambres étaient mises à sac, un des larrons laissa en surveillance ayant par mégarde fait partir son revolver, en fut vertement réprimandé par son compagnon, qu'il lui observa qu'il aurait pu blesser une personne de la compagnie. Leur risée achevée, les voleurs, qui, dit-on, n'ont fait après tout qu'un mauvais coup, se sont éloignés après avoir prévenu leurs victimes, toujours du jour le plus courtois, qu'elles s'agiraient prudemment en n'essayant pas de les suivre. On suppose que ces hardis coquins font partie de l'avant-garde de la grande armée de malfaiteurs que l'on sait en route pour la côte du Pacifique.

Atterri Grisar, l'auteur de la Folle, du Naufrage de la Méduse, du Chien du Jardinier et de tant d'autres partitions brillantes ou gracieuses, est mort mardi à Andover, à l'âge de soixante ans, et demi.

Un fin de ce vaillant artiste, a été trépassé désole. Il est mort seul dans une misérable chambre, mort, croit-on, d'enfer, sinon de chagrin.

M. Albert Grisar était belge. Il est né à Anvers. Ses obsèques ont eu lieu jeudi.

Ce qui suit se passait quelque temps avant les élections dans une commune du département d'Eure-et-Loir.

M. le préfet faisait une tournée. M. le maire d'Arron avait convoqué les pompiers. Le préfet arriva dans la commune sans être accompagné de pompiers.

— Où sont les pompiers? demanda le haut fonctionnaire.

— Qu'on les appelle, lorsque l'Empereur a passé par ici; leur susceptibilité en a été blessée, et ils ont refusé de marcher aujourd'hui.

— Voyez-les isolément; dites leur que je voudrais les entretenir, et faites qu'ils se trouvent réunis à la même heure.

— Eh bien? mes amis, demanda M. le préfet, pourquoi ne vous êtes-vous pas rendus à l'appel de votre maire?

— Parce qu'on ne nous a pas convoqués lors du passage de l'Empereur.

— Comment, on ne vous a pas... Eh! mais attendez donc! (Et M. le préfet se frotta le front.) Oui, oui, je me souviens parfaitement... L'Empereur a remarqué votre absence. Pourquoi donc, m'a-t-il demandé, les pompiers d'Arron ne sont-ils pas ici?

— Quoi! l'Empereur?... Oui, mes amis.

— Vive l'Empereur! Et pourquoi ne vous avait-on pas convoqués? reprend le préfet.

— Nous ne savons pas. C'est bien étrange.

Et le premier fonctionnaire met sa tête dans ses mains et semble profondément réfléchi. Tout à coup :

— Je devine, mes amis, je devine; vous n'avez pas de drapeau; vous ne pouvez paraître devant sa Majesté sans drapeau.

— En effet, nous n'en avons pas.

— Eh bien! voici trois cents francs; achetez-en un.

Acclamation : — Vive l'Empereur! vive M. le préfet! Les pompiers d'Arron ont eu leur drapeau.

Lorsque l'Empereur reçoit la visite d'un souverain ou d'un éminent personnage, l'étiquette ne consiste pas seulement à mettre une résidence, des domestiques et des voitures à la disposition de visiteur; la tradition veut que le service du linge soit également compris dans le menu de cette hospitalité. C'est ce que qui est fait en ce moment pour le khédive.

A ce propos, le Sport nous initie aux mystères du service de la lingerie de la couronne :

Tout d'abord, dit-il, il ne faut pas confondre la lingerie de la Couronne avec la lingerie particulière de l'Empereur et de l'Impératrice. La lingerie de la Couronne ne renferme que le linge affecté au service officiel des résidences des villes et de campagne; Compiègne, Fontainebleau, Saint-Cloud, le chalet de Vichy, Biarritz, le palais de l'Élysée et des Tuileries.

La lingerie de la Couronne n'a toujours fait partie des maisons souveraines de France. Son existence régulière date de Louis XIII. Sous Louis XIV, elle a contenu de grandes richesses spéciales. Depuis lors, jusqu'à l'époque actuelle, l'importance de cette administration s'est amoindrie. Ne pouvant s'affranchir des usages par la tradition, on a fait disparaître les superfluités du vieux temps en se bornant à un fonds qui répond strictement aux éventualités des services officiels.

Il existe encore dans les archives de la lingerie de la couronne des serviettes damassées qui ont appartenu et sont à Louis XIV. Elle sont d'une toile assez commune et ne se distinguent que par l'image du grand roi à cheval et portant perrière, tissée dans l'étoffe.

On a aussi conservé les draps dans lesquels Louis XVIII est mort. Parmi les restes pour ainsi dire archéologiques de cette collection figurent des inexpressibles dont l'origine remonte au temps du grand roi.

L'empereur Napoléon I^{er} couchait dans des draps de toile de Hollande.

Les Bourbons de la Restauration se servaient de draps de batiste.

L'empereur Napoléon III de simples draps de toile ordinaire.

La lingerie de la couronne se compose d'un ensemble de 30,000 pièces, dont 5,000 draps, de nappes de diverses classes, têtes d'événements, chemises de bain, peignoirs, serviettes de toilette, serviettes de table, service à thé, tabliers, torchons et enveloppes.

L'approvisionnement actuel du palais de Fontainebleau est de 800 à 1,000 pièces de draps, 1,025 douzaines de serviettes, 900 nappes, tant pour maître que pour cuisinier et office; 300 tabliers, etc., etc.

D'acte en acte, de tableau en tableau, de scène en scène, elle venait, elle s'en allait.

Le public n'y comprenait rien. Il applaudit, pourtant, à ce que tout se rappelle les artistes qui repartent... avec la paire de bottes.

Pendant six mois, Montélimart interrogea Montélimart : — Pourquoi cette paire de bottes? et que venait-elle faire?

Plusieurs années se passèrent, mais arriva une nouvelle troupe qui afficha la Tour de Nesle.

Dès le commencement de la représentation les spectateurs murmuraient. Il sifflèrent ensuite.

Ce fut un tumulte épouvantable! Cette fois les artistes n'y comprenaient rien.

Le lendemain, le maire manda le directeur de la troupe au conseil municipal.

— Monsieur, dit-il sèchement, vous avez trompé le public. Le désordre d'hier doit vous être imposé. On ne saurait pas usé de la sorte.

Où était la paire de bottes? — Vincent A... est un de ces individus comme on en trouve beaucoup à Paris, qui, sans état et sans rentes, méritent une existence de quasi-millionnaire, dédaignant bien, dinant mieux, se faisant habiller chez les meilleurs tailleurs, se montrant aux premières représentations, aux courses, dans les cafés du boulevard, toujours entourés et élogiamment loués. Mais pour ces hommes à la vie problématique arrive toujours, tôt ou tard, un moment où tout leur échappe à la fois; et les capitalistes ferment leur caisses et les fournisseurs leurs magasins; alors, les pouvant plus, avec de nouveaux emprunts, satisfaire aux emprunts précédents, ils prennent le chemin de Mazas.

Vincent A... en était arrivé à ne plus trouver de crédit nulle part, lorsqu'il imagina un moyen pour se créer des ressources. Il rédigea un aloyal programme de concert dans lequel tous les artistes qui ont le privilège d'attirer la foule étaient désignés comme devant se faire entendre.

Les billets cotés à dix francs étaient imprimés sur papier satiné; en tête de lissaient les noms des artistes; puis, entre deux-dites, ces mots : « Au bénéfice d'un père de quatre enfants, ruiné par un abus de confiance. »

Tout cela bien préparé, Vincent se mit en route, va chez les personnes les plus recommandables par leur position sociale, les supplie, les intéresse, et finit par placer un grand nombre de billets.

Parmi ces dupes, s'était trouvé un jeune homme qui n'avait connu quelque peu à l'époque où il menait à Paris une existence brillante. Le jeune homme lui avait prêtés vingt billets, lui disant qu'il était sûr de les placer, et les lui avait payés d'avance en dix belles pièces d'or.

On ne revit plus Vincent, et personne n'entendit plus parler du fameux concert.

Da mois s'écoula; puis le jeune homme vint passer sur le boulevard des Filles, Vincent, gêné et bien mis comme autrefois.

Le jeune homme l'aborda, et lui demanda des nouvelles du concert. L'autre veut d'abord éluder la question; mais, pressé de s'expliquer, il finit par envoyer promener son interlocuteur, et lui dit qu'il faut être bien riche pour se faire d'une partie de quelques louis.

Indigné de tant d'impudence, le jeune homme fit arrêter son ami Vincent.

Dernièrement, au Texas, un homme comparait devant la justice pour avoir tué son duel son meilleur ami. Il fut condamné et le juge prononça ces paroles :

« Il ne sera raisonnablement permis à deux hommes de se battre que quand la terre sera devenue assez improductive pour n'en pouvoir plus nourrir un seul. Jusqu'à ce moment, le duel devra être comme monstrueux, bête et attentatoire à tout esprit de justice. »

Dernières Nouvelles

Saint-Etienne, samedi 19 juin.

La tranquillité est compléte à Saint-Etienne et sur tous les autres points du bassin houiller.

Londres, samedi 19 juin.

La Chambre des Lords a adopté par 479 voix contre 146, la lecture du bill sur l'Église d'Irlande.

À la Chambre des communes, M. Staveli a demandé la nomination d'un comité pour une enquête sur les résultats du traité de commerce avec la France, en ce qui concerne particulièrement les manufactures anglaises de soieries. L'honorable membre dit que le Commerce de Coventry est compris par le traité qui, sur ce point, est avantageux seulement pour la France.

M. Bright répond que le traité est avantageux pour les deux pays. Il ajoute que si la motion est retirée, le gouvernement ne s'opposera pas à une enquête lors de la prochaine session.

La motion est rejetée par 155 voix contre 109.